



Coss Infos

L'hiver approche: routes à déneiger!

Par
Claude-Alain Monnard

Fin octobre, déjà! La neige va «bientôt» venir, et avec elle, son cortège de paysages de toute beauté et de joies des sports d'hiver. Fin octobre marque aussi une certaine montée de stress pour l'équipe des employés communaux. Dans leurs locaux de la Route de La Sarraz, le matériel est fin prêt. Tout comme les hommes, d'ailleurs! *Nous sommes cinq personnes en tout, précise Alain Martin, le responsable, et à tour de rôle, nous assurons un piquet.* Ce dernier s'étend sur une semaine, d'un vendredi à l'autre. *On est à l'affût de la météo, que ce soit sur Internet ou en écoutant les nouvelles.* Inutile de préciser que l'employé de service dort très mal, se relève souvent pour observer le sol et l'évolution des conditions climatiques. *Si c'est blanc et que la neige commence à s'accumuler, on se lève, on avertit les collègues et... départ! Vers 4h, 4h30, les premiers véhicules sont dehors. En cas de salage uniquement, on débute vers 5h.*



Alain Martin, responsable de l'équipe des employés communaux.

le secteur de la Vieille ville par exemple. *On a aussi deux motofaucheuses équipées avec lame à neige pour les trottoirs.* Il ne faut pas oublier non plus les pelles et pioches, car parfois, il n'y a pas d'autres possibilités! *Deux saleuses qu'on installe derrière les tracteurs complètent notre matériel.* Ce dernier est nettoyé, bien entretenu et contrôlé après chaque intervention.

à ce que *les machines soient prêtes à faire feu dès l'apparition du premier flocon.*

Organisation et priorités

Dès que la personne de piquet nous appelle, c'est le branle-bas de combat! En gros, 3/4h après, chacun est présent et connaît son boulot, sait quelle machine utiliser et le secteur à prendre en charge. Les routes communales et les trottoirs constituent la priorité. Il existe aussi des «points stratégiques» à nettoyer au plus vite à cause des montées: le Signal, les Prés-du-Dimanche, Jolimont. Au moment du salage, des endroits s'avèrent plus critiques que d'autres à cause de courants «locaux»: La Tannaz ou les Condémines. *On fait des pointages et l'expérience nous permet de prendre la bonne décision.* Les routes cantonales traversant Cossonay sont placées sous la responsabilité de l'Etat qui facture ensuite ses prestations à la commune.

Vers 9h-9h30, le salage et le déblaiement de la neige sont en principe terminés. Mais, en certaines circonstances, il s'avère indispensable d'effectuer un «deuxième tour» si l'importance des chutes de neige l'exige. *Après les rou-*

tes et trottoirs, nous dégageons à la pelle les accès aux passages piétons, les escaliers et les endroits où sont situés les containers et villigers. Certains lieux, comme les escaliers proches du bâtiment administratif et de la Migros ou les rampes de la rue des Laurelles, sont également salés à la main.

Les hivers abondants contraignent les employés communaux à déposer les quantités de neiges récoltées sur le Pré-aux-Moines. *En effet, plus vous dégagez la route et mettez la neige sur les côtés, plus vous créez un andin sur les bords et plus les possibilités de circulation se rétrécissent.*

Hiver «catastrophique»

Dame Nature se révèle assez souvent capricieuse, imprévisible, parfois même hors norme. Particulièrement où, en l'espace de quelques heures, il neige, il pleut et il fait froid tout de suite après. *L'an passé, on s'est fait prendre par la glace!* Résultat: chaussées et trottoirs transformés en patinoire, quelques chutes et grogne dans la population. *Mais, tout le Pied du Jura, jusqu'à Neuchâtel, a subi ces conditions extraordinaires!* Dans ces cas, il s'agit d'alterner les passages de lame et l'utilisation des saleuses pour «décoller le fond» et éviter un lissage et le gel de la couche de base. *C'est le pire, il ne reste alors plus que la pelle et la pioche!* Enfin, parfois, ces conditions extrêmes se conjuguent avec des jours où le ramassage des gros déchets ou du papier est prévu. Ce qui crée encore des complications à gérer...

Suite page 9



L'Etat s'occupe des routes cantonales.

Matériel

Pour tous ces travaux, la commune dispose de deux tracteurs équipés d'une lame à neige: un gros pour les routes et chemins communaux importants et un petit pour les endroits délicats ou exigus, comme

Les tracteurs bénéficient de petits et gros services en fonction du nombre d'heures d'utilisation. *Bien sûr, on n'est pas à l'abri d'une casse, mais le service après-vente fonctionne très bien!* relève mon interlocuteur qui met un point d'honneur



Le recours à la pelle s'avère indispensable.

Coss Infos



En bref

Conseil communal

Le Conseil communal se réunira le lundi 1^{er} novembre à 20h15 à la Maison de Ville, selon l'ordre du jour suivant:

- Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 7/2010 relatif à l'adoption d'un règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires.

- Préavis No 9/2010 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2011 et rapport de la commission des finances.

- Préavis No 10/2010 relatif à l'adoption des statuts de l'Association de communes AJERCO pour l'accueil de jour des enfants de la région de Cossonay.

- Préavis No 11/2010 relatif à l'achat d'équipements scéniques pour le Théâtre du Pré-aux-Moines.

- Communications de la Municipalité.

- Propositions individuelles et divers.

Il est rappelé que les séances du Conseil communal sont publiques; tout citoyen, toute citoyenne intéressé(-e) est cordialement invité(-e) à y assister. ■

Restrictions d'eau

L'année 2010 a jusqu'ici été sèche et les contrôles réalisés au niveau des captages et pompages ont démontré que nos réserves en eaux sont en baisse. Sans précipitations abondantes au cours de cet automne, notre approvisionnement en eau pourrait connaître des difficultés et des restrictions ne sont pas exclues.

Aussi, les recommandations émises dans le courant de l'été dernier sont toujours d'actualité et nous vous demandons de veiller à votre consommation et de ne pas utiliser de l'eau inutilement. ■

Crazy Pub

Suite à une autorisation de la Municipalité, le Crazy Pub pourra désormais rester ouvert un soir par mois jusqu'à 2h, ceci à titre d'essai. Cette ouverture mensuelle sera programmée soit un vendredi, soit un samedi soir. ■

Suite de la page 8

Sel ou pas sel?

À un certain moment, la commune s'était renseignée sur une alternative écologique utilisée à la Chaux-de-Fonds: l'utilisation de copeaux de bois mélangés avec du calcium. *Mais ici, à notre altitude, ce n'est pas concluant!* précise Alain Martin. En effet, la neige fond trop vite, se transforme en «papotche» et les déchets de copeaux demandent plus de balayages et nécessitent un curage supplémentaire des sacs de route. *Une année, il y avait rupture de sel partout. Nous avons répandu de la sciure sur les trottoirs. L'effet abrasif avait fonctionné un moment, mais le sel agit quand même différemment et plus efficacement.*

Des chiffres

Cossonay, c'est une trentaine de kilomètres de routes et de chemins à dégager, auxquels il faut ajouter les trottoirs. L'hiver dernier, 20 tonnes de sel, dont le prix se monte à 12'500 francs, ont été répandues sur le territoire communal. Une tournée «normale» équivaut à une consommation de 600 à 700 kg de sel, alors qu'une «grosse» tournée demande une tonne, trottoirs compris. Le sel est stocké en «big bags» de 500 kg au squat, et en sacs de 25 kg, au dépôt, pour la petite saleuse et le salage à la main. Enfin, lors de l'hiver 2008 - 2009, l'Etat a facturé à

la commune la somme de 13'500 francs pour ses prestations. Montant qui varie en fonction de la rigueur des hivers.

Les perspectives futures incitent Alain Martin à déclarer que ces chiffres vont certainement augmenter. *Lagrandissement de la commune implique une augmentation de son réseau routier, de ses trottoirs et de ses accès piétons. Les tournées seront plus longues, alors bien sûr, la question d'acquisition de matériel supplémentaire, voire de main-d'œuvre, va se poser dans un avenir assez proche.*

Constats et recommandations

On déblaie les routes, les trottoirs, les parcs, les cours d'école. On ne peut dès lors pas être partout à la fois en même temps! insiste mon interlocuteur qui appelle à la compréhension de la part de la population.

Certains véhicules mal parkés gênent considérablement le déblaiement de la neige. *À la rue Neuve, c'est parfois délicat. Quand vous passez une lame de 2 m 40 de large, il faut ouvrir les yeux et on n'est pas à l'abri d'une glissade. Mais ça s'est toujours bien passé jusqu'à maintenant!*



Un hiver exceptionnel, ça arrive!

Les conseils sont de vraiment bien s'équiper pour l'hiver: de bonnes chaussures si vous allez à pied et des pneus neige si vous roulez. Cela paraît évident... et pourtant! *On peut aussi se poser la question de la nécessité de sortir et y renoncer au cas où!*

Prudence, patience, anticipation, se conformer aux consignes diffusées par les médias pour assurer le plus possible sa sécurité et celle d'autrui, voilà les mots à mettre en pratique au seuil de cet hiver. *On agit de notre mieux, mais, contre les éléments, on ne fait pas toujours ce qu'on veut!* conclut Alain Martin. ■

Fontaine de la Petite Rue (1824)

En 1821, la municipalité envisageait de créer une nouvelle fontaine à la Petite-Rue. Il fallait trouver un emplacement. Une commission fut chargée d'étudier le dossier. Les choses traînèrent. En 1824, un membre du Conseil revint à la charge et les tractations reprirent pour l'achat du terrain. Deux offres furent présentées: une pour le prix de 100 francs et une autre payable sous forme d'un échange de terrain.

La municipalité choisit l'option du terrain à 100.-, *soit celui qui est le long de la maison de François & Louis Despond.* Elle exposa ensuite au Conseil qu'on pourrait utiliser pour la nouvelle fontaine le superflu d'eau de celle de la Grand-Rue. Le Conseil approuva ce projet, mais l'eau devait être répartie entre la fontaine de la Petite-Rue et celle de la rue du Four.

Cet élégant bassin, fut commandé à maître Bignens, dont il a déjà été question précédemment. Déplacé en 1969, il a été mis en évidence dans un cadre de verdure, près d'un banc public. ■

(Tiré de l'ouvrage de Paul Bonard «Fontaines de Cossonay».



Illustrations de JP Pillet. Éditions Venogiennes)